



# Les Avanchers Valmorel

## Travaux de rénovation de l'éclairage public

En 2018, la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche a effectué un diagnostic des installations d'éclairage public sur l'ensemble de son territoire, afin de connaître le patrimoine d'éclairage public : établissement d'un inventaire exhaustif permettant de connaître la localisation, l'état et l'efficacité des ouvrages afin d'optimiser la maintenance, définir des solutions techniques et planifier des investissements.

Il a été ensuite proposé à chaque commune un schéma directeur de rénovation et d'amélioration. dont les objectifs sont :

- ✓ Maitriser les consommations énergétiques : ajustement des durées d'allumage et des puissances installées en adéquation avec les besoins réels.
- ✓ Améliorer les performances photométriques des installations : proposition de matériels efficaces adaptés à chaque configuration pour répondre aux exigences de la norme EN 13-201.
- ✓ Limiter les nuisances lumineuses : identification des luminaires générateurs de lumières intrusives et orientées vers le ciel ; proposition de solutions de remplacement.
- ✓ Assurer la sécurité électrique des installations : vérification de la conformité électrique et proposition de solutions permettant de remédier aux défauts électriques éventuels.

Au terme de cette étude, un rapport a présenté l'analyse du parc existant et les investissements à engager afin d'optimiser la qualité du parc d'éclairage.

A ce titre, la commune a mené en 2019, des travaux de mise en conformité et rénovation de l'ensemble du parc d'éclairage public répondant à des critères environnementaux du type protection de la faune grâce à une luminosité calculée et direction du faisceau uniquement sur la voie publique.

Les travaux ont consisté à :

- ✓ Mise en conformité de 27 armoires de commande
- ✓ Maîtrise des durées d'allumage
  - Fourniture et pose de 33 horloges astronomiques de type BH 410 avec antenne de radio synchronisation,
- ✓ Remplacement de 174 luminaires dans les villages dont l'efficacité est insuffisante (luminaires vétustes afin d'élever l'efficacité des installations : boules lumineuses, luminaires fonctionnels et luminaires d'ambiance vétustes ; luminaires fonctionnels anciens et vieillissants)

Ces travaux permettront à terme une véritable économie d'énergie.

Coût total des travaux = 159 000 € TTC

Ces travaux bénéficieront d'aides financières conséquentes du SDES 73 et du TEPCV via le fonds de concours pour l'aide à la rénovation de l'éclairage public mis en place par la CCVA.

Subventions perçues par la commune :

- SDES : 23 000 €
- TEPCV : 43 900 €
- CCVA : 11 000 €